VILLE DE ROYAN



URBANISME

DÉCISION

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 19.120

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 comptetenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 08 mars 2019

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 11 mars 2018 Certifié Conforme Pour le Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint, Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le Par délégation du Maire, Le Directeur Général des Services HUBERT THOMAS



Commune de ROYAN 17 306

REGISTRE DES DOSSIERS – DIA Décision de Renonciation à préemption

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
	References cadastrales	Surface habitable	
DIA17306 19 00058	AH19, AH768	240 m²	Habitation
DIA17306 19 00059 11/2/2019	AB552	302 m²	Lots n°9, 13 et 15 : Un local d'activité, une remise et une annexe
DIA17306 19 00060 12/2/2019	AB404	244 m² 94 m²	Habitation
DIA17306 19 00061 12/2/2019	BH118	714 m² 100 m²	Habitation
DIA17306 19 00062 13/2/2019	AD999	201 m²	Terrain à bâtir
DIA17306 19 00063 13/2/2019	BL344, BL346, BL384, BL385, BL386, BL387, BL388, BL389	3245 m ²	Habitation et Mobilier pour 49747€
DIA17306 19 00064 13/2/2019 Edité le 08/03/2019	AV92	203 m²	Habitation et Mobilier pour 19550€

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente		
		Surface habitable			
DIA17306 19 00065 13/2/2019	BE598	639 m²	Habitation avec Servitudes de Réseaux		
DIA17306		653 m²	Habitation		
19 00066 13/2/2019	AZ505, AZ46 (1/22 ème indivis)	60 m²	Thomason		
DIA17306	BI245, BI494	481 m²	Habitation		
19 00067 13/2/2019		137,6 m²	Thonation		
DIA17306		80 m²	Habitation		
19 00068 13/2/2019	AL693	80 m²			
DIA17306		467 m²	Habitation		
19 00069 18/2/2019	AW367	120 m²			
DIA17306 19 00070 18/2/2019	AV177	364 m²	CESSION DE FONDS DE COMMERCE : Boulangerie, Patisserie, Sandwicherie, Viennoiserie		
DIA17306 19 00071 Edité le 08/03/218/2/2019	CI127, CI154	2414 m²	Bâtiment à usage commercial		

Références cadastrales	Surface totale	Objet de la vente
Activities cauastrates	Surface habitable	
	14642 m²	Bâtiment à usage commercial
CI437, CI625, CI221		Battificità a usage commercial
	3150 m ²	
	478 m²	Habitation
AX104		Habitation
	91 m²	
	558 m²	Habitation
AB104		Habitation
	110 m²	
	375 m²	Terrain à bâtir
BS189 p		Torrain a bath
	500 m ²	Terrain à batir
BM650		
	389 m²	
ВН900	307 III	Habitation
	284 m²	TT 12-2
AP315		Habitation
	84 m²	
	AX104 AB104 BS189 p BM650 BH900	Références cadastrales Surface habitable 14642 m² 14642 m² CI437, CI625, CI221 3150 m² AX104 91 m² AB104 110 m² BS189 p 375 m² BM650 389 m² AP315 284 m²

Edité le 08/03/2019